

# La Lettre de Marie Hélène THORAVAL

## Député de la 4ème circonscription de la Drôme



### Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chers amis,

En succédant à Gabriel BIANCHERI, j'ai naturellement inscrit ma détermination et mes convictions au service de chacun d'entre vous. Attachée à votre quotidien, j'ai à cœur de défendre vos intérêts et de contribuer activement et sans relâche au devenir de notre territoire. Au cours de ces quatre premiers mois de mandat j'ai privilégié les échanges auprès de mes concitoyens, des élus locaux et partenaires institutionnels.

J'ai défendu les intérêts de plus de 200 d'entre vous qui m'ont sollicité auprès des partenaires institutionnels et les différents ministères concernés par les problématiques qui vous préoccupent.

Au travers de cette lettre d'information, je tenais à vous informer de mes engagements depuis ma prise de fonction en ce début d'année.

Parmi, les dossiers que je mène de front, j'ai fait le choix de vous exposer six grandes thématiques : l'agriculture, la dépendance, l'emploi, la compétitivité des entreprises, le gaz schistes et le droit des Minorités.

Aussi pour vous assurer de mon engagement, je vous invite à venir me rencontrer lors de mes rendez-vous décentralisés dont les dates figurent en dernières pages, ou, à ma permanence de Romans au 23, rue Jacquemart.

Vous pouvez compter sur moi dans les prochains mois pour continuer à porter vos aspirations, améliorer votre vie quotidienne et contrôler l'action du Gouvernement.

Fidèlement.

Marie-Hélène THORAVAL

Les gaz de schiste : engagée pour la défense de notre territoire

1

L'apprentissage : un tremplin vers l'emploi !

2

Le monde agricole en mutation : attentive aux préoccupations des Agriculteurs

2

La dépendance : notre avenir en jeu

3

Mon activité parlementaire

3

Rencontre avec le représentant de la République du Haut-Karabagh

4

Améliorer la compétitivité de nos entreprises françaises

4

« Permanences décentralisées »

4

### Les gaz de schiste : engagée pour la défense de notre territoire

Depuis plusieurs semaines, de nombreux citoyens se sont inquiétés de la délivrance par l'Etat de permis d'exploration de gaz de schiste à des entreprises. La technique utilisée pour libérer le gaz de la roche dite de « fracturation hydraulique » nécessite de réaliser de nombreux forages, de mobiliser des grandes quantités d'eau et d'injecter de nombreux produits chimiques dans la roche. **Si la Drôme des Collines n'est pas concernée directement aujourd'hui, notre territoire pourrait, à terme, subir les conséquences de l'exploitation du gaz de schiste** puisque qu'un permis a été attribué à proximité de Montélimar et qu'un autre pourrait l'être dans le sud de l'Ardèche. Ayant pris connaissance des dangers de ce type d'exploitation au regard de l'expérience nord-américaine, j'ai décidé de

#### **cosigner une proposition de loi de M. Christian Jacob**

Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, visant à abroger les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures non conventionnels et à interdire leur exploration et leur exploitation sur le territoire national.

Cette proposition de loi s'inscrit en complément des travaux menés par l'Assemblée nationale et par le Gouvernement sur ce sujet et s'appuie sur **les dispositions de la Charte de l'environnement ainsi que sur le principe de précaution.**

**Vous pouvez compter sur mon engagement pour que l'exploitation de gaz schiste ne se fasse pas au moyen de procédés qui auraient une incidence écologique désastreuse.**

## Le monde agricole en mutation : attentive aux préoccupations des agriculteurs

Dans le contexte d'une très forte augmentation du prix des matières premières, de nombreux agriculteurs m'ont sollicité pour **m'informe de la difficile mise en place de la contractualisation dans les secteurs des fruits et légumes et laitiers et sur le coût élevé du travail dans le secteur agricole.** Sur ces sujets, je travaille en collaboration avec mes collègues à l'Assemblée nationale et le Ministère de l'Agriculture avec une seule idée en tête : la défense de nos agriculteurs.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité cosigner la proposition de loi de mes collègues Jean Dionnis du Séjour et Charles De Courson visant à exonérer des charges patronales les salariés de la production agricole.



La Drôme des collines (Montreuilard)



Cette disposition permettrait de relancer la compétitivité de l'agriculture en réduisant le coût de la main d'œuvre dans un secteur soumis à une rude concurrence étrangère.

Suite à plusieurs visites dans des exploitations de fruits et légumes, j'ai également pris conscience que la mise en place de la contractualisation entre agriculteurs et distributeurs était compliquée. Si le ministère de l'agriculture a annoncé qu'avant la fin de l'année les producteurs pourront se regrouper en « organisations de producteurs » pour conclure des contrats avec les distributeurs grâce à une évolution du droit européen, je reste particulièrement vigilante sur ce dossier car je ne peux pas accepter que la contractualisation ait pour impact une baisse des débouchés et



Le DL / Carole RAYNAUD (La foire d'Hauterives)

## L'apprentissage : un tremplin vers l'emploi !

**Les jeunes ayant suivi une formation en alternance ont 70% de chance de trouver un emploi à l'issue de leur formation, soit 50% de chance de plus que les autres. Ce simple constat justifie ma conviction que les contrats d'alternance doivent être développés à très grande échelle dans notre pays et plus particulièrement en Drôme des Collines.**

Les formations en alternance sont la solution à différents types de situations, des jeunes les moins qualifiés aux plus qualifiés. L'apprentissage peut **s'effectuer aussi bien au travers d'études courtes et professionnalisantes** (centres de formations des apprentis, maisons familiales rurales, ...) que **d'études supérieures longues** (université et écoles supérieures de commerce et d'ingénieur,...). L'alternance est avant tout un passeport permettant d'entrer sur le marché du travail et de se faire une place dans l'entreprise. L'exemple de la Maison Familiale Rurale Mondy à Bourg-de-Péage spécialisée dans les métiers de la nature, que j'ai eu la chance de visiter le 1er avril dernier, atteste d'ailleurs que ces formations sont particulièrement adaptées aux besoins de main d'œuvre dans notre territoire et qu'elles contribuent à la vitalité de l'activité économique de la région.



Le ministère de l'Industrie

Au cours des prochains mois, les opportunités de formations en alternance seront encore plus importantes pour les jeunes de la Drôme des Collines car le gouvernement a décidé d'en accélérer le développement. A l'horizon 2015, l'objectif est d'atteindre **800 000 jeunes en alternance sur toute la France**. Ces mesures permettront de développer l'alternance aussi bien dans les grandes entreprises de plus de 250 salariés que dans les PME grâce à différents mécanismes qui encourageront les entreprises à embaucher des apprentis. Les entreprises de plus de 250 salariés devront embaucher 4% d'alternants (contre 3% actuellement) et seront incitées par un système de bonus-malus à atteindre le seuil de 6%. Ce dispositif devrait contribuer à l'embauche de **135 000 jeunes en alternance supplémentaire chaque année**. Les PME, déjà très en pointe dans le développement de l'alternance, seront encouragées à embaucher par l'intermédiaire de contrats d'alternance grâce à la mise en place du dispositif « zéro charge » pendant 6 mois pour toute embauche supplémentaire d'un jeune en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. L'objectif est ici de créer **50 000 contrats en alternance**. De leur côté, les écoles de formations sont également soutenues par le programme « Investir dans la formation en alternance », issu du Grand emprunt et qui vise à augmenter l'offre de formation en Centres de Formation des Apprentis (CFA) et à créer 15 000 nouvelles places ou solutions d'hébergements pour les jeunes qui s'engagent dans une formation en alternance.

**Ces mesures sont autant d'opportunités que les jeunes de la Drôme des Collines doivent saisir au cours des prochains mois. Parlez-en autour de vous, ces mesures sont faites pour nos jeunes !**

## 9 cosignatures de proposition de loi visant notamment à :

- renforcer durablement la compétitivité de l'agriculture française,
- développer l'Internet par satellite dans les zones à handicap numérique,
- donner la possibilité aux maires d'être informés de l'installation sur leur commune d'un condamné sous surveillance judiciaire ou sous surveillance de sûreté,
- créer dans chaque région des établissements pour l'accueil des personnes atteintes de sclérose en plaques et devenues dépendantes, l'instauration d'un système associant les habitants d'un quartier à la prévention de la délinquance

## La dépendance : notre avenir en jeu

L'allongement de la durée de vie est **l'un des plus grands progrès de notre époque**. Aujourd'hui, il y a 14 millions de Français qui ont plus de 60 ans, dont 3,3 millions de plus de 80 ans et 1,5 million plus de 85 ans. Si la grande majorité de nos aînés vieillit en bonne santé, plus d'un million d'entre eux est déjà en situation de perte d'autonomie.

L'État consacrera en 2011, **25 milliards d'euros pour la dépendance (1% du PIB)**, soit 3 milliards de plus qu'en 2010. Cet effort permet notamment à 1 150 000 personnes de bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et à 657 000 personnes de résider en structures spécialisées.

Mais le coût de la dépendance devient difficilement soutenable pour les familles puisqu'elles y consacrent 7 milliards d'euros chaque année.

Le coût mensuel d'une maison de retraite est en moyenne de 2 200 euros environ, ce qui correspond à 2 fois le montant de la retraite moyenne d'un salarié.

**Cette situation ne permet qu'à 20% des familles de payer l'hébergement en maison de retraite de leur parent dépendant.**

Dans les prochaines semaines, je participerai pleinement aux débats engagés par le gouvernement. J'estime que le traitement de la problématique de la dépendance est un enjeu civilisationnel qui implique de respecter un certain nombre de principes :

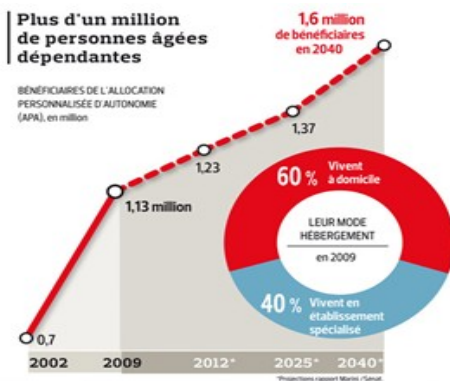


- La personne âgée dépendante doit pouvoir **rester le plus longtemps possible dans son environnement familial**.
- La société doit être là pour accompagner les familles, les soutenir, les aider, les soulager mais **la société n'est pas là pour les remplacer**.
- **La protection devra être universelle**, aucune personne âgée, quels que soient son âge, son état de santé ou son niveau de revenu, ne devra échapper au filet de protection de cette réforme.
- Le **financement de la réforme doit être assuré** même s'il est évident **qu'il faut accepter de dépenser plus**. Il n'est pas question de financer nos dépenses de protection sociale par la dette.

**La qualité des services et des établissements doit être garantie.**

Jusqu'en juillet, des groupes de travail thématiques réunissant des experts (élus, partenaires sociaux, associations, professionnels,...) ont prévu d'explorer un certain nombre de pistes de financement parmi lesquelles : **la création d'une assurance obligatoire dès 50 ans contre la perte d'autonomie, le relèvement de la CSG ou encore l'instauration d'un appel sur succession**. Cette dernière solution consisterait à ce que l'Etat avance les prestations pour les personnes dépendantes et qu'il récupère ensuite cette avance en prélevant une partie du patrimoine lors de la succession de la personne décédée.

**Au cours de ces débats et plus encore lors de l'examen du futur projet de réforme, je serai attentive au respect des différents principes que je vous ai exposés ici. Après avoir préservé l'avenir de nos enfants en assurant la pérennité de notre système de retraite, je souhaite que nous puissions aider nos aînés à préparer leur vieillissement.**



## Mon activité parlementaire

17 questions écrites au sujet notamment :

- des revendications salariales des anciens combattants,
- de la réglementation en matière de pulvérisation en agriculture,
- de la suppression du crédit d'impôt collection qui impacte directement la filière textile-habillement-cuir,
- de l'avenir des structures information-jeunesse,
- de la convergence des tarifs hospitaliers,
- de l'application de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche,
- du don de sang et de plasma
- du développement de l'ambroisie.



Assemblée Nationale 2011

1 intervention en séance publique au cours du débat sur le prix du livre numérique

4 interventions en commission des affaires culturelles et de l'éducation

1 question orale sur les aides octroyées par l'Etat aux femmes pour concilier vie professionnelle et vie familiale

200 Rendez vous effectués à la permanence

1 proposition de loi visant à proroger le privilège de bouilleur de cru

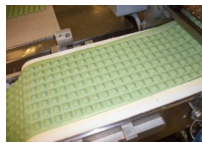
## Améliorer la compétitivité de nos entreprises françaises : une mission d'information rendra ses conclusions avant l'été

**Lors de mon arrivée à l'Assemblée nationale, j'ai été sélectionnée par le Président de l'Assemblée nationale pour faire partie de la mission d'information sur la compétitivité des entreprises françaises et le financement de la protection sociale.**

Cette mission, qui rassemble de nombreux anciens ministres de la majorité comme de l'opposition, a pour objectif d'analyser l'évolution de la compétitivité des entreprises au regard de la situation de nos principaux partenaires et concurrents et de s'interroger sur le niveau des charges en France, lesquelles pèsent sur les entreprises, le pouvoir d'achat des salariés et donc l'emploi, sans assurer pour autant l'équilibre financier de la sécurité sociale. En comité restreint, nous auditionnons chaque semaine des membres du Gouvernement, des économistes, des sociologues, des responsables administratifs, des représentants du monde de l'entreprise, des chefs d'entreprise et dirigeants syndicaux.

Au regard de ces premières auditions, je partage le sentiment de nombreux intervenants qui estiment que la qualité des produits français issus de savoir-faire nationaux, permet à nos produits d'être exportés et appréciés aux quatre coins du monde. C'est pour cette raison que je suis convaincue que l'Etat doit continuer à investir dans la formation (à travers notamment des formations en alternance) et dans la recherche et développement (grâce au crédit d'impôt-recherche).

En revanche, j'estime légitime l'inquiétude de plusieurs de nos interlocuteurs qui ne comprennent pas pourquoi les PME sont taxées à plus de 35% sur leurs bénéfices alors que certains de nos fleurons nationaux ne payent quasiment aucun impôt en France. Je suis convaincue que cette mission retiendra le principe d'une remise à plat de la fiscalité applicable aux entreprises, ce qui devrait contribuer selon moi, à mieux valoriser nos produits à l'étranger, et à créer davantage d'emploi dans notre région.



Visite des locaux de la mère Maury



## Rencontre avec le représentant de la République du Haut-Karabagh

Le 29 mars dernier, j'ai répondu favorablement à l'invitation de M. Hovhannès Guevorkian, Représentant du Haut-Karabagh en France qui m'avait conviée à déjeuner en tant que membre du groupe d'amitié France-Arménie à l'Assemblée nationale.

Le Haut-Karabagh est un territoire de 11 500 kilomètres carrés, au sud-est du Caucase mineur.

Peuplé d'une majorité d'Arméniens, le Haut-Karabagh a proclamé son indépendance de l'Azerbaïdjan le 2 septembre 1991

Depuis lors, un conflit oppose l'Azerbaïdjan au Haut-Karabagh suite aux revendications pacifiques d'indépendance du Haut-Karabagh

A travers cette rencontre, j'ai souhaité soutenir la démarche des autorités du Haut-Karabagh en France qui ne ménagent pas leur peine pour le règlement de ce conflit aux portes de l'Europe dans une zone importante de transit énergétique vers l'Occident. J'estime que l'approche défendue par la France - qui place le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme principe fondamental de tout règlement de conflit - doit aujourd'hui prévaloir. J'ai donc réaffirmé mon soutien à M. Hovhannès Guevorkian, comme l'ont fait 144 autres députés, pour une paix durable sur le territoire du Haut-Karabagh et demande au Gouvernement français de « se préoccuper davantage de la paix entre Arméniens et Azerbaïdjanais pour parvenir à une solution négociée, pacifique et durable dans la région ».

## « Permanences décentralisées » SANS RENDEZ VOUS !

Vendredi 10 Juin 2011 - 8h30 à 10h00 à Chatuzange le Goubet

Samedi 11 Juin 2011 - 8h30 à 10h00 à Alixan

Lundi 20 Juin 2011 - 8h30 à 10h00 à Peyrins

Lundi 20 Juin 2011 - 10h30 à 12h00 à Clérieux

Lundi 27 Juin 2011 - 8h30 à 10h00 à Saint Donat sur Herbasse

Lundi 27 Juin 2011 - 10h30 à 12h00 à Montchenu

Jeudi 8 Septembre 2011 - 8h30 à 10h00 à Chatillon Saint Jean

Jeudi 8 Septembre 2011 - 10h30 à 12h00 à Montmiral

Vendredi 16 Septembre 2011 - 9h00 à 10h30 à Anneyron

Vendredi 16 Septembre 2011 - 11h00 à 12h30 à Saint Vallier

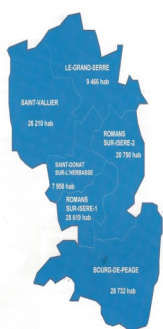
Lundi 26 Septembre 2011 - 8h30 à 10h00 à Saint Sorlin en Valoire

Lundi 26 Septembre 2011 - 10h30 à 12h00 à la maison de retraite de Saint Sorlin en Valoire

Lundi 26 Septembre 2011 - 13h30 à 15h00 à Lapeyrouse Mornay



GAEC BOURRUT FRERES Saint Martin D'AOÛT



## Comment me joindre :

**A l'Assemblée nationale :**  
126 rue de l'Université - 75 355 Paris 07 SP

**En circonscription :**  
23 rue Jacquemart - 26100 ROMANS - Tél : 04 75 05 19 62

**Dans un souci de protection de l'environnement, je vous invite dès à présent à correspondre par voie électronique.**

Sur Internet : [www.mhthoraval.fr](http://www.mhthoraval.fr) - Mail : [mthoraval@assemblee-nationale.fr](mailto:mthoraval@assemblee-nationale.fr)

Vous avez des QUESTIONS ?  
Vous souhaitez suivre mes actions ?  
Vous désirez recevoir la lettre d'information en format électronique :

N'hésitez pas à me contacter, je vous répondrai dans les plus brefs délais :

[mthoraval@assemblee-nationale.fr](mailto:mthoraval@assemblee-nationale.fr)